RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté · Égalité · Fraternité

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

CANTON DE SERRIS

VILLE DE CHESSY

Décision du maire n° 2024.038

Mise en ligne le 18/03/2024

OBJET **Indemnisation d'un riverain ayant procédé à des travaux incombant à la commune.**

Le maire de la commune de Chessy,

Visas

Vu le Code général des collectivités territoriales et ses textes d'application, notamment ses articles L.2122-22, L.2211-1, L.2212-1 et suivants, L.2213-1 et suivants ;

Vu le Code de la route et ses articles L.121-1 et suivants, L.411-1 et suivants ;

Vu le Code de la voirie routière et notamment son article L.115-1 ;

Vu la délibération n° 2020-05-04 du conseil municipal en date du 28 mai 2020 portant délégation d'attributions du conseil municipal au maire dans le cadre des dispositions de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant

qu'un arbre communal est tombé sur la clôture de [redacted] ;

que cet arbre a endommagé deux panneaux de clôture de sa propriété et que le riverain a procédé à la réparation de sa clôture ;

Décide

Article 1er
De rembourser [redacted] le montant des achats effectués pour réparer sa clôture, à savoir la somme de 222,15 € HT.

Article 4
La présente décision sera transmise à M. le préfet de Seine-et-Marne et aux services de gestion comptable de Chelles.

Pour extrait conforme, fait à Chessy le 14 mars 2024

Notifié le

Le maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication. Le tribunal administratif peut être saisi grâce à l'application « télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr

Le 1er adjoint maire,
Antoine POUPART

MAIRIE DE CHESSY 77 (Seine-et-Marne)

Accusé de réception en préfecture
077-217701119-20240314-DEC_2024_038-AR
Date de télétransmission : 14/03/2024
Date de réception préfecture : 14/03/2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté · Égalité · Fraternité

Accusé de réception en préfecture
077-217701119-20240314-DEC_2024_038-AR
Date de télétransmission : 14/03/2024
Date de réception préfecture : 14/03/2024